



Le Prix Evenir 2009 est attribué aux centrales solaires flottantes

L'Union Pétrolière a attribué pour la septième fois le Prix Evenir. Le prix du développement durable doté d'un montant de 50000 francs a été décerné à Neuchâtel à Thomas Hinderling, auteur du projet «Solar Islands».

Produire de l'énergie propre en grande quantité et à prix modique, tel est le but de Thomas Hinderling, directeur général du Centre Suisse d'Electronique et de Microtechnique (CSEM). Son projet «Solar Islands» permettra de concrétiser cette idée. Ces îles artificielles sont d'immenses plateformes flottant sur la mer. Elles produi-

ront à terme environ la même quantité d'électricité qu'une petite centrale nucléaire. Grâce à l'association d'un design sobre, de technologies optimisées et des matériaux appropriés, l'énergie produite pourra être proposée à un prix concurrentiel de 10 à 20 centimes par KWh. (com)

